

Castelsarrasin : La famille Dreuilhe honorée

Le 22 octobre 2015 la mairie de Castelsarrasin a accueilli, dans son salon d'honneur, beaucoup de personnes désireuses d'honorer une famille suite à la décision, le 25 février 2014, de l'Institut Yad Vashem de Jérusalem qui a décerné le titre de Juste parmi les Nations à [Pierre](#) et [Suzanne Dreuilhe](#).

Voir les éléments sur internet.

<http://www.yadvashem-france.org/les-justes-parmi-les-nations/les-justes-de-france/dossier-12784/>

<http://www.ajpn.org/juste-Pierre-Dreuilhe-3848.html>

"Monsieur Jacob était présent. De mai 1940 à 1942, sa famille se réfugie dans le Tarn-et-Garonne. Mais, à partir du 11 novembre 1942, les Jacob craignent les rafles qui se multiplient dans la région. Ils s'installent à Castelsarrasin, rue du Soleil.

[Pierre](#) et [Suzanne Dreuilhe](#) vont protéger la famille Jacob en les hébergeant toutes les nuits dans une chambre qu'ils rejoignaient par un escalier en bois extérieur à leur maison, rue de l'Égalité. [Pierre](#) et [Bernard](#) se rendaient dans cette cachette à la nuit tombée et leurs parents les rejoignaient une demi-heure après, et ce jusqu'à la Libération.

La sœur de [Raymond Jacob](#), Madame Lion, son époux et leur fils [Robert](#) ont également bénéficié de la protection de la famille Dreuilhe pendant cette période.

[Pierre Dreuilhe](#) avait également à plusieurs reprises permis à des familles juives de passer la frontière espagnole."

Cette cérémonie de remise de médailles de Justes parmi les nations a permis de repenser à ce moment d'histoire.

Voici en images quelques commentaires de la cérémonie.



Une photo émouvante, présente dans la salle, qui montre le couple honoré ce jour là, hommage qui a sans doute permis bien des retrouvailles à diverses familles dispersées dans la France entière et qui avaient fait le voyage jusqu'à Castelsarrasin.
J'ai en effet eue la sensation que les Castelsarrasinois étaient plutôt rares.



Avant la cérémonie, Dr Albert Seifer, un des piliers de l'organisation de l'hommage qui répond aux questions de France 3. Au cours de son intervention il racontera comment enfant il fut lui-même sauvé dans un couvent et comment son père déporté a pu survivre grâce aux hasards de la vie, une histoire qui en quelques mots prouve une fois de plus que la réalité est plus forte que bien des fictions.

Sauvé d'abord pour s'être présenté comme coiffeur. Au moment où il partait vers la mort, un SS qu'il avait coiffé demande à ce qu'on le sauve car il était un bon coiffeur.

Sauvé ensuite en fuyant à toute jambe. Il a pu se cacher et se faire soigner dans le camp.



Le maire de Castelsarrasin rappellera quelques faits de Résistance dans sa ville et aux alentours, Résistance à laquelle a participé son grand-père avec d'autres qui fondèrent l'Armée secrète du secteur. Et il est donc honoré qu'on puisse remettre la médaille des Justes à deux habitants de la commune.

Pour rappeler en conclusion que la transmission de la mémoire d'actes courageux comme ceux du couple Dreuilhe est importante en une époque où l'antisémitisme revient dans l'actualité. A ses côtés le président du Conseil départemental et le sous-préfet. Ils seront rejoints par le président de l'intercommunalité.



Parmi les éléments du discours du président du Conseil départemental je retiens son appel à la laïcité, ce pilier de notre démocratie.
Pour permettre la cohabitation de tous, la laïcité apporte des règles dont l'actualité confirme l'importance.
Il était important que quelqu'un fasse cette référence.

Presque tous les intervenants, sous diverses formes feront référence aux événements récents qui peuvent faire craindre le retour de la barbarie.



Trois enfants de Pierre et Suzanne Dreuilhe qui reçoivent la médaille au nom de leurs parents.
L'aîné s'exprimera au nom des familles diverses, venues d'un peu partout - Toulon, Saint-Raphaël, Paris - issues de ce couple, et dont je retiens le nom de la famille Oustrières puisque c'est par Bernard Oustrières que j'ai appris l'existence de cette cérémonie où il y avait des descendants de Marguerite Dreuilhe sa mère.



Ici Monsieur Jacob interrogé par le journaliste de Radio-Totem explique ce qu'il va dire au cours de son intervention à savoir qu'il est resté un admirateur de cette famille qui au péril de sa vie et de celle de ses propres enfants a accompli ce geste simple consistant à protéger des juifs ou peut-être plus simplement des personnes persécutées. A chacun de sentir le nuance.



L'aîné de la famille Dreuilhe va réussir à décrocher un sourire sur le visage de Monsieur Astruc, en cette cérémonie peu portée à faire rire. Preuve de son sens de l'humour dont il se fera l'écho pour reconnaître que l'actualité est sur le point de le lui faire perdre, car la barbarie n'est pas notre horizon, mais notre quotidien, et il faisait référence aux événements syriens.



La poésie a été présente sous diverses formes donnant à la cérémonie plus de force, plus d'optimisme, plus de réconfort.

Sur la photo, une dame qui a souhaité lire un poème de sa composition.

On voit derrière, Anita Mazor la consul général d'Israël à Marseille qui fera elle aussi une intervention pour rappeler l'importance de telles cérémonies pour son pays.

Un jeune viendra lui aussi, avec talent, lire deux poèmes.

Des chansons furent écoutées de bout en bout :

- Jean Ferrat, ils étaient des milliers...
- Le chant des partisans.

Tout au long de la cérémonie j'ai pensé à mon grand-père maternel qui, lui aussi a sauvé une famille de juifs pendant l'Occupation, la famille du docteur Urbac. Jean-Paul Damaggio

P.S. S'il a bien été question de la rafle du Vel 'Hiv, le nom de René Bousquet, enterré à moins de dix kilomètres de Castelsarrasin a été oublié.

Article de La Dépêche Pierre et Suzanne Dreuilhe, deux «Justes», enfin, honorés



Une partie du public où l'on reconnaît le journaliste de La Dépêche.

Un couple de Castelsarrasinois, Suzanne et Pierre Dreuilhe seront honorés, aujourd'hui, à titre posthume de la plus haute distinction honorifique délivrée à des civils par l'État d'Israël, le titre de «Juste parmi les Nations» pour avoir caché au péril de leur vie des familles juives durant les années noires.

Ils sont peu dans le département, ils sont grands au regard de l'Histoire, les «Justes parmi les Nations» de Tarn-et-Garonne comptent depuis peu deux nouveaux titulaires en la personne de Suzanne et Pierre Dreuilhe. Le couple entre ainsi dans le «panthéon» des 65 Tarn-et-Garonnais ayant sauvé au péril de leur vie des familles juives menacées d'une rafle et d'une déportation macabre. Ils sont aussi les deux seuls Castelsarrasinois, à ce jour, à obtenir cette rare distinction honorifique qui couronne un acte d'héroïsme fait sans aucune contrepartie si ce n'est celle d'aider son prochain...

Touchés par la lettre pastorale de Mgr Théas

C'est bien cet esprit humaniste qui a guidé Pierre et Suzanne Dreuilhe qui étaient de fervent catholique. «C'est vrai, témoigne leur fils Alain, un ancien commissaire de police de Toulouse, mes parents étaient très croyants, et c'est sans doute leur foi qui les a guidés dans cette voie». Elle les a d'autant plus inspirés à ce moment précis de leur histoire familiale que deux prélats de la région, le cardinal Jules Saliège, archevêque de Toulouse et son homologue montalbanais, Mgr Pierre-Marie Théas exhortent leurs fidèles et les couvents de la région à tout faire pour porter assistance et secours aux familles juives réfugiés en zone non-occupée. Nul doute que la lettre pastorale du prélat montalbanais intitulée : «Sur le respect de la personne» (lire ci-dessous) lue dans toutes les paroisses du diocèse, qui fit grand bruit jusqu'à Vichy, en août 1942, influença le couple de Castelsarrasinois. «Tout ce que je sais, c'est que mes parents ont toujours été très discrets sur cela, mon frère qui était un peu plus âgé se souvient qu'il y avait dans la scierie de mon père (place Varsovie à Castelsarrasin) des gens cachés et qu'il lui était arrivé d'en transporter dans sa camionnette» témoigne Alain Dreuilhe qui n'avait que deux ans à l'époque. Et qui n'en revient toujours pas de la distinction faite à ses parents : «Mes parents qui ne m'ont jamais parlé de ces faits, seraient très étonnés de savoir que leur nom est désormais inscrit au Yad Vashem, à Jérusalem».

Un secret de famille ou modestie face à un acte d'humanité ?

Un secret de famille bien gardé... ou plutôt comme le sont la majorité des «Justes» qui sont honorés, une grande modestie pour leur action de bravoure. Rapportant une anecdote qui illustre bien ce propos Jean-Claude Simon, le fils de Bouli et Shatta Simon, les deux responsables de la maison des éclaireurs israélites de France (EIF) dont le siège national s'était replié à Moissac nous expliquait pour comprendre cette empathie naturelle en faveur des juifs : «Lors de mes enquêtes, j'ai découvert qu'il y avait des enfants juifs cachés à La Miséricorde (un couvent de religieuses , rue du Pont, à Moissac). Rien à voir avec l'EIF, et mes parents n'étaient pas au courant. Quatre filles dont nous ne connaissions pas l'existence, elles ne savaient pas qu'il y avait une maison d'enfants juifs à cinq cents mètres de là. Lorsque nous avons rencontré la supérieure, Sœur Nicole Magot, nous leur avons demandé pourquoi elles avaient sauvé des enfants juifs. Elles nous ont tout simplement répondu : «Parce que c'étaient des enfants.» Il n'y avait même pas de discussions.» Pour les époux Dreuilhe, la question ne se pose pas non plus et ils leur aient, sans doute difficile, de comprendre pourquoi certains de leurs concitoyens risquaient la mort pour le seul fait d'être juif. C'est ainsi qu'ils sont naturellement venus en aide à une famille de Lorrains juifs, réfugiés dans la commune. Raymond Jacob, un maquignon, son épouse

Renée et leurs fils Pierre et Bernard Jacob ainsi que la sœur de Raymond Jacob, Madame Lion, son époux et leur fils Robert sont ainsi cachés dès 1942 et jusqu'à la Libération dans une chambre, rue de l'Égalité.

«Celui qui sauve une vie sauve l'Humanité tout entière»

Un soutien qui aurait déjà coûté la vie au couple de Castelsarrasinois mais qui ne les arrête pas dans leur acte de résistance : Pierre Dreuilhe comme l'évoque son fils Alain, passe, dissimulé dans son camion, des familles juives jusqu'à la frontière espagnole. C'est peu dire si plus soixante-dix ans après ces faits de pur altruisme, il était temps que les époux Dreuilhe soient honorés d'avoir respecté l'une des plus belles maximes extraite du Talmud : «Celui qui sauve une vie sauve l'humanité tout entière» (Michna, Sanhédrin 4 :5).

C'est en présence du consul général d'Israël à Marseille, Anita Mazor et du Dr Albert Seifer, délégué régional du comité français de Yad Vashem que se tiendra cette cérémonie, à 17 heures, en mairie.

Influencés par la lettre pastorale de Mgr Théas...

Diffusée par la résistante montalbanaise Marie-Rose Gineste non sans avoir fait le tour du département à bicyclette, la lettre pastorale de l'évêque de Montauban a un retentissement international. Elle intervient dans un contexte particulier où la zone non-occupée jusqu'ici épargnée par les rafles antisémites, se voit touché de plein fouet fin août 1942. Et plus particulièrement en Tarn-et-Garonne, le 24 août où 84 juifs ressortissants Allemands et Autrichiens cantonnés au camp de Septfonds, sont nuitamment embarqués de force en gare de Caussade pour Drancy. Le 26 août, une vaste opération de police organisée par le gouvernement de Vichy, est lancée dans tout le département contre les juifs étrangers. Ce sont ainsi 173 personnes dont 24 enfants recensées sur des listes délivrées par la préfecture qui sont arrêtées et transportées au camp de Septfonds. Ces rafles qui ne passent pas inaperçues de la population, bouleversent le prélat montalbanais qui décide de réagir par une lettre adressée à tous ses paroissiens, et ce malgré l'interdiction du préfet de l'époque. La missive est par la suite lue le 9 septembre sur les ondes de la BBC, son impact est considérable et bouleverse l'opinion. L'historien montalbanais Pascal Caïla évoque notamment le rapport du commandant de gendarmerie du Tarn-et-Garonne, au préfet pour évoquer son influence sur la population locale : «L'intervention du clergé a rallié contre ces mesures bon nombre de Français anti-gaullistes. La lecture de ces lettres en chaire a fait un gros effet sur la population chrétienne des diocèses de Toulouse et de Montauban (1)».

«Je proclame que tous les hommes, aryens ou non aryens, sont frères»

«Mes biens chers Frères, des scènes douloureuses et parfois horribles se déroulent en France, sans que la France en soit responsable. À Paris, par dizaines de milliers, des Juifs ont été traités avec la plus barbare

sauvagerie. Et voici que dans nos régions on assiste à un spectacle navrant ; des familles sont disloquées ; des hommes et des femmes sont traités comme un vil troupeau, et envoyés vers une destination inconnue, avec la perspective des plus graves dangers.

Je fais entendre la protestation indignée de la conscience chrétienne et je proclame que tous les hommes, aryens ou non aryens, sont frères parce que créés par le même Dieu ; que les hommes, quelle que soit leur race ou leur religion, ont droit au respect des individus et des États. Or les mesures antisémitiques actuelles sont un mépris de la dignité humaine, une violation des droits les plus sacrés de la personne et de la famille. Que Dieu console et fortifie ceux qui sont iniquement persécutés ! Qu'il accorde au monde la paix véritable et durable, fondée sur la justice et la charité !

(1) « La Lettre pastorale de Mgr Théas, 26 août 1942 », in revue Arkheia, n° 7-8-9, 2002.

Max Lagarrigue.